



# COMMUNIQUÉ

FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

CGT FAPT

Montreuil le, 22 Janvier 2021

## Déploiement de la fibre optique : un scandale en chasse un autre !

Pourtant définie par le Gouvernement comme une de ses 25 priorités, « *la bonne couverture en internet fixe et en téléphonie mobile pour tous les Français d'ici 2022* », est largement compromise par la gestion capitaliste opérée par les divers acteurs de réseaux. A tous points de vue, l'année 2020 a montré combien l'accès à une connexion Très Haut Débit (THD) de qualité est socialement et économiquement structurant. En tête, la fibre optique est plébiscitée et « *les métiers de la filière seront les métiers de l'année 2021* », nous dit-on.

Alors qu'une enquête est ouverte depuis plusieurs semaines sur les conditions d'emplois de 200 portugais déployant la fibre optique dans les Pyrénées Atlantiques, il s'agirait en fait de travailleurs brésiliens. Ces derniers sont logés et rémunérés dans des conditions purement indécentes : logement à cinq ou six par chambre et salaire n'excédant pas 800 euros par mois. C'est ce qui a notamment motivé des investigations policières toujours en cours. Cette filière stratégique ne peut pas être le théâtre de la misère sociale !

Dans le secteur de pointe, ce cas n'est malheureusement pas isolé. Depuis des mois, des travailleurs sans-papiers se sont déjà manifestés dans plusieurs départements. Quel que soit l'employeur ou donneur d'ordre concerné, *la sous-traitance pouvant aller jusqu'au 6<sup>ème</sup> rang*, les conditions dans lesquelles se déroule ce grand chantier structurant, ne sont pas à même de répondre efficacement au besoin urgent d'accès au THD pour toutes et tous.

Dans les zones de moyenne densité, le financement du déploiement du « *Fiber To The Home* » (FTTH) ou fibre jusque chez l'abonné, est assuré par des « *Appels à Manifestation d'Intention d'Investissement* » (AMII) et dans les zones à très fortes densité, par les opérateurs.

Dans les zones rurales, il repose essentiellement sur les collectivités (territoires et État) par l'intermédiaire de Réseaux d'Initiative Publique (RIP). C'est précisément, dans ces zones que le déploiement a pris le plus de retard. En les ciblant pour rectifier la situation, le « *Plan France Très haut Débit* » est abondé de 250 millions d'euros par l'État. Il est donc directement de sa responsabilité de mettre fin à de tels agissements. Et le cas des Pyrénées Atlantiques, zone rurale s'il en est, vient plus que compromettre les opérateurs sur l'utilisation de l'argent public.

Enfin, aujourd'hui, la France est le premier pays d'Europe en termes de raccordement. Mais un constat entache cette réalité ; celle d'un réseau de fibre déjà abimé compte-tenu des conditions de son développement, de pose fréquente d'une fibre de mauvaise qualité fabriquée à moindre coût en Chine, et d'un manque d'entretien du réseau de cuivre. Ce cocktail constitue une véritable bombe à retardement en termes de complétude et de continuité des réseaux.

**Pour la CGT, l'État doit réguler la filière, y imposer des normes sociales pour assurer un service public de la communication de qualité partout, pour tous et contribuer à la relance et la relocalisation d'activités industrielles.**

**Pour mettre fin à la course au profit et au dumping social dans cette filière stratégique, la CGT demande que s'ouvre d'urgence, une négociation pour fixer un cadre de garanties collectives basées sur « *le mieux disant* » social et s'appliquant à tous les salariés qui interviennent sur la construction et la maintenance du réseau.**